Des catégories mouvantes: définitions de l'amitié et d'autres liens interpersonnels dans une prison de femmes[1].

Afin de situer la question de «l'amitié» dans le contexte des relations sociales et des idées locales de la prison de femmes où j'ai travaillé je commencerai par aborder quelques aspects de mon parcours personnel sur ce terrain. Situé près de Lisbonne, l'Etablissement Pénitentiaire de Tires est au Portugal l'unique prison féminine pour peines de longue durée. La surpopulation pénitentiaire fait que s'y trouvent néanmoins tous types de détenues, même préventives. Au début de mon enquête, en 1987, les presque 200 détenues avaient dans leur grande majorité été condamnées à des peines allant jusqu'à 7 ans, surtout pour trafic de stupéfiants et crimes contre la propriété. Elles étaient relativement jeunes (moins de 30 ans), d'un faible niveau scolaire et, outre celle de «femme au foyer», avaient les activités professionnelles d'ordinaire associées au sexe féminin et économiquement peu valorisées. Au grand nombre de condamnations pour trafic de stupéfiants correspondait une forte proportion d'étrangères (29%). Aujourd'hui la population a beaucoup augmenté, atteignant environ 900 personnes, dont les trois quarts sont incarcérées pours des crimes liés au trafic ou à la consommation de stupéfiants. C'est en partie à cause de ces modifications que je viens de reprendre une enquête sur ce terrain, les données présentées ici n'étant néanmoins issues que de ma première phase de recherche.

Enjeux identitaires

[1]. J'emprunte à Sarah Uhl (1991) l'idée de «voile». Certains passages de ce texte ont déjà fait l'objet d'une publication (Cunha 1995).

C'est pour une raison principale qu'il peut être utile de revenir sur certains détails de mon itinéraire sur ce terrain et de mes rapports avec ses «habitantes»: les rapports établis entre moi-même et les détenues participait des logiques de l'univers social de la prison et m'a aidé a les interpréter; la position qu'elles m'attribuaient m'informait aussi au sujet de leur rapport avec un ordre extérieur, non déviant, dont elles voyaient en moi une représentante. Dès le début de mon travail j'ai disposé d'une liberté de circulation dans l'établissement qui était sans précédent, ce qui a suscité des soupçons d'espionnage au service de la direction de la prison. Je m'attendais donc à me heurter à un mur de silence très long à dépasser (et je ne parle pas là de cette simple attitude d'observation hostile de l'etranger qui est normale dans n'importe quel contexte). Cela ne se produisit pourtant pas. Au lieu de dresser un tel mur les détenues ont choisi une autre façon de non seulement tester mes promesses de confidentialité mais aussi, en même temps, me montrer leur ouverture à mes tentatives de dialogue. Leur voie d'approche a été la dénonciation de la pratique supposée (et le plus souvent sans aucune réalité) d'activités illicites par leurs codétenues. Le choix de ce moyen est déjà en lui-même significatif, puisque s'il impliquait des risques, ceux-ci affecteraient non la détenue qui entrait en contact avec moi, mais ses collègues. On trouve déjà ici une indication quant aux types de rapports qui existent entre les détenues. D'un autre côté, celles-ci ont longtemps continué à affirmer leur disponibilité pour communiquer avec moi, me disant alors ce qu'elles pensaient que je voulais entendre: si elles m'identifiaient comme une espionne, elles s'adonnaient à la délation; si elles voyaient en moi une sorte de journaliste, elles me proposaient des complaintes exprimées de façon très stéréoypée sur la mauvaise alimentation, les insuffisances des processus de réinsertion sociale, la surpopulation de l'établissement, etc.

En réalité, dans chacune de ses phases et selon chacune de ses modalités, cette proximité que les détenues cherchaient à entretenir à mon égard était en bonne partie un effet

de leurs efforts de réaffirmation d'une identité non déviante et, en même temps, de démarcation face aux co-détenues: les prisonnières reproduisaient toutes à propos de leurs «collègues» les mêmes discours qui les négativisent, comme si de cette façon elles conjuraient ou transféraient leur propre stigmate. Ceci apparaîtra plus bas par exemple dans l'examen de leurs représentations du crime, de l'homosexualité et de l'amitié dans la prison. Par ailleurs, la façon dont les détenues m'ont accueillie n'était pas indifférente à leur tentative de recapturer une identité positive et de revendiquer l'appartenance à un ordre social «légitime». Dans ce cas, la communication trouvait un allié et non un obstacle dans mon évidente position d'extériorité à l'univers carcéral -- qui était rappelée tous les jours par mes vêtements civils, puisque je ne portais bien sûr pas d'uniforme, ainsi que par une série d'autres marqueurs de distance sociale.

Mon rapport avec les détenues ouvrait donc d'une part sur des enjeux identitaires et, d'autre part, il était un reflet de la nature des relations sociales internes à la prison. Là où ces relations étaient très fragiles et atomisées, c'est à dire dans le pavillon principal, où se concentraient la majorité des détenues, les contacts ont été très faciles; j'ai eu par contre beaucoup de difficulté à les entamer la où la solidarité de groupe était intense, comme c'était le cas à la ferme de la prison, où les détenues, au début, ont décidé de m'être hostiles à partir du moment où j'ai essayé de construire un rapport plus individualisé avec chacun des membres de leur groupe. Quand j'ai voulu passer des entretiens collectifs à des discussions individuelles et privées, j'ai été vue comme une intruse qui pouvait menacer la cohésion du groupe. Les quelques détenues qui vivaient dans cette unité pénitentiaire bien plus petite que le pavillon pénitentiaire principal craignaient que je voulais qu'elles «disent du mal les unes des autres». Dans le cas de «la ferme», l'amitié est non seulement affirmée dans les pratiques mais aussi affichée, avec conviction, dans le discours. Il s'agit néanmoins d'un groupe très

réduit et qui est -- et, surtout, veut être -- «à part». Je me limiterai ici à la question de l'amitié et aux phénomènes qui lui sont associés en ne prenant en compte que le contexte du pavillon principal, la où se situait la plus importante partie de la population détenue au moment de la réalisation de mon enquête.

Dans la prison de Tires, la circonstance d'être détenue n'est pas d'ordre à unir les prisonnières. Elle signifie le fait d'avoir commis un délit, évalué diversement par chaque détenue selon qu'il est question d'elle-même ou des autres. Dans le premier cas, outre qu'il est parfois nié, le fait est accidentel, justifiable. Dans le deuxième cas, l'acte qualifie la personne; il décrit une nature et est une émanation de celle-ci: il n'est pas rare d'entendre des affirmations du genre de la suivante: «La plupart de celles qui sont ici ont tendance à être délinquantes, elles l'ont dans les tripes, et les rares qui l'ont pas savent pas faire autre chose dans la vie». L'attribution d'une essence criminelle et, en général, maligne s'applique à l'ensemble abstrait des codétenues que la personne condamne, qu'elle craint, et duquel elle se démarque. Cette interprétation est reformulée lorsque la même personne crée une relation plus proche avec certaines compagnes. Leurs crimes sont alors humanisés. Ils acquièrent une histoire et un contexte tandis que la description de ceux des autres reste inaltérée et ne passe pas par un même processus de déstigmatisation. La dépréciation mutuelle est modulée selon la gravité et le type du crime. Mais, sauf pour l'infanticide, qui suscite une véhémente réprobation générale, la classification de la gravité des crimes varie avec le point de vue de qui les évalue. Leurs modes de hiérarchisation sont donc multiples; ils sont bien sûr liés au type de délit perpétré par la personne se prononçant sur ceux perpétrés par les autres et, de ce fait, ils ne coincident pas toujours avec l'échelle de gravité qui sous-tend l'ordre juridico-pénal.

Les condamnées pour trafic de stupéfiants considèrent ainsi être moins blâmables que

celles qui le sont pour homicide, qui rétorquent qu'elles ont agit «par désespoir», qu'«elles ne vivaient pas du crime», qu'au contraire des premières elles ne furent pas motivées par l'«appât du gain», et que celles-ci «tuent de toute façon, mais lentement», et «plus de gens, ce qui est bien pire». Les consommatrices se déculpabilisent quant à elles en alléguant avoir été poussées par leur dépendance, et elles accusent les traficantes-non consommatrices d'être les vraies criminelles. Certaines de celles-ci, par contre, se disent repenties après leur première confrontation avec les effets de l'accoutumance lorsqu'il leur arrive, comme c'est en effet possible dans la prison, d'assister aux manifestations des effets du syndrome de manque qui affecte certaines détenues lors de leur arrivée. Mais elles nient aux premières la possibilité d'une telle réhabilitation: «La prison n'aide que si le caractère est bon». Les condamnées pour vol ou escroquerie considèrent leur délit inoffensif en comparaison à celui de toutes les autres, dont telle n'est pas forcément l'opinion et qui les qualifient d'«arnaqueuses» et de «voleuses». Il leur est d'ailleurs plus facilement attribué une tendance intrinsèque à la délinquance (assez proche d'une «mentalité criminelle») qu'aux homicides, et elles peuvent être considérées comme plus dangereuses dans le quotidien, par exemple à cause des risques de vol.

Le refus d'une identité déviante

Ce ne sont là que quelques unes des possibilités combinatoires des principaux arguments utilisés dans ces accusations mutuelles. Diverses autres combinaisons sont mises en oeuvre selon la paire de protagonistes des disputes (vol/homicide; trafic/vol, etc.): de cette gamme de qualifications négatives a découlé une forte insistance sur l'«absence de solidarité» dans beaucoup de travaux consacrés aux prisons de femmes (Ward 1982; Tittle 1969;

Kruttschnitt 1981, entre autres). Je préfère quant à moi voir dans ces accusations réciproques une expression du refus d'une identité déviante: la dévalorisation d'autrui n'est que le côté négatif de l'affirmation d'une identité non déviante. Pour rendre compte de prisons féminines marquées de similaires dissensions, Rose Giallombardo (1966: 271-275) a invoqué le «stéréotype culturel» partagé par les détenues selon lequel «La femme est le pire ennemi d'une autre femme». La coexistence forcée avec des individus du même sexe constituerait dès lors une *difficulté carcérale* équivalente à la privation de sécurité personnelle dans les prisons masculines. Selon cette opinion, puisque l''idée qu'on ne peut faire confiance à une femme serait bien établie dans la prison, les détenues nourriraient moins d'expectatives que les hommes autour du principe «ne pas dénoncer» et leur cohésion serait par conséquent moindre. Je n'ai pour ma part absolument jamais rencontré à Tires cette perception des membres du même sexe. Les raisons de manque de confiance y tiennent à une supposée nature *déviante*, et non *féminine*, des codétenues. Or, cette affirmation d'une identité non déviante va agir sur les relations sociales en jeu dans la prison et elle va organiser les représentations qu'a chaque détenue au sujet de ses compagnes. Comme dans le cas des délits commis par celles-ci, cette articulation entre identités et sociabilités aide aussi à comprendre la perception exagérée de la fréquence des vols et de l'importance d'autres phénomènes, comme l'homosexualité. Elle n'est pas non plus sans conséquences en ce qui concerne les représentations de l'amitié.

Les prisonnières portent plainte contre d'autres en raison d'aggressions physiques, de vols, d'insultes, et elles s'accusent d'être «mouchardes», «homosexuelles», «droguées» (entre autres étiquettes). Les aggressions physiques sont néanmoins assez rares et peu graves (l'emploi d'objets coupants, par exemple, est exceptionnel) et encore plus rares sont les agressions préméditées et commises en groupes. Les vols (surtout d'aliments, de cigarettes et

de sous-vêtements) sont rares aussi. Les craintes manifestées à ce sujet de façon presque obsessive par les détenues sont néanmoins si fréquentes qu'elles sont d'ordre à suggérer au premier coup d'œil qu'il s'agirait d'un fait quotidien. L'image du vol organisé en complicité (une pratique qui est presque inexistante) est très forte, au point qu'il peut arriver qu'une détenue demande aux gardiennes de surveiller sa cellule quand elle en est absente. Cette amplification de l'importance du vol peut être resituée dans le contexte de la méfiance réciproque généralisée que proclament les détenues. Au début du travail de terrain j'étais surprise par les constants coups d'œil furtifs qu'elles lançaient alentour lors de conversations avec moi ou avec des codétenues, alors que le contenu de la discussion était apparemment inoffensif puisqu' il n'était question ni d'activités illicites ni de thèmes délicats ou de nature intime. La voix n'est en effet pas baissée seulement en la présence d'une probable *chiba* (c'est à dire une délatrice, dans le jargon local): la tendance est en effet au partage du minimum d'informations. Les détenues disent fréquemment en avoir assez des «ragots» et des «complots». En somme, elles considèrent être particulièrement pénible ce qu'elles appellent «l'ambiance empoisonnée de la prison»: des confidences qu'elles ont faites ont été rendues publiques, des informations ont été utilisées par des adversaires. C'est presque chaque jour que circulent des insinuations diverses qui sont capables parfois de défaire des amitiés, de démembrer et réordonner la composition des groupes et qui, de façon générale, entretiennent l'animosité ambiante.

Ces raisons s'ajoutent d'une part aux efforts individuels de démarcation par rapport à la population détenue, qui est prise comme une entité collective avec laquelle n'est reconnu aucun ordre de communauté. D'autre part, elles se combinent aussi à la négation du stigmate inhérent à la condition de détenue, ainsi qu'au refus de la nature déviante que cette condition est pourtant supposée exprimer en ce qui concerne les autres prisonnières. Et cet ensemble de

raisons aboutit à la négation par la plupart des détenues de l'existence de relations d'amitié dans la prison.

L'amitié indicible

Il arrive dans d'autres contextes, comme c'est le cas de beaucoup de sociétés rurales de l'Europe du sud, que l'amitié entre femmes adultes soit niée ou signifiée de façon voilée par l'emploi d'autres désignations, comme «commérage» ou «voisinage». L'amitié est supposée entrer en compétition avec les obligations domestiques et parentales. Cela ne veut pas dire qu'elle soit inexistante, mais elle est plutôt dissimulée par plusieurs voiles, comme l'ont montré par exemple Uhl (1991) et Hirschon (1989). Dans la prison, il arrive quelque chose de semblable mais, encore une fois, le voile qui couvre l'existence de l'amitié et des pratiques dont elle relève n'a pas là à voir avec une conception culturelle du genre féminin -- comme c'est le cas de ces contextes ruraux -- mais plutôt avec la façon dont les coprisonnières sont perçues.

Le terme «amitié» est rarement employé par la «population» de cet établissement. On lui préfère l'expression *dou-me com...*, dont la traduction littérale est «je me donne avec...», c'est à dire: «je m'entends bien avec...». Ceci permet de comprendre le jeu de mots qu'elle suscite, qu'il est très commun d'entendre dans le quotidine pénitentiaire: «En prison, on se donne avec les autres, on se donne pas aux autres». Une détenue me disait un jour que «Ici il y a pas d'amies, y a que des bonnes camarades. Les amies, c'est dehors»: la femme qui faisait cette déclaration exprimait alors d'une manière très éloquente l'opposition extérieur/intérieur qui organise la représentation des relations carcérales. Il est possible qu'en liberté les «bonnes

camarades» soient sans aucune réserve désignées comme des «amies». En effet, cette distinction terminologique paraît en réalité exprimer moins différents degrés de proximité, de liaison et d'identification personnelle, mais plutôt le fait que les «vraies» relations ne sont situables qu'au dehors du contexte carcéral. Celui-ci est conçu comme «un intervalle dans la vie», «un temps perdu»; on peut aussi penser que «ce n'est pas le monde réel». Outre que l'amitié est décrite comme absente quand il est question des relations au sein du groupe des détenues, le terme «amie» ne figure pratiquement jamais au vocabulaire: c'est par son prénom qu'on désignera une femme avec qui on entretient une relation de nature amicale. Il peut aussi arriver qu'à la suite de questions précises, après avoir insisté sur le fait qu'on préfère mener une existence carcérale solitaire, on finisse par énumèrer les diverses amies ou que l'on soutienne que «J'en ai mais je ne veux pas en avoir. On (...) a toujours peur d'en prendre plein la gueule»; «Je n'ai pas d'amies. Ici il n'y a pas d'amies. C'est le sauve-qui-peut (...). Je suis seulement très unie avec une prisonnière, ça oui, on peut le dire. On se sent très proches et on s'aide beaucoup». L'amitié surgit ainsi occultée par le discours, ce qui suscite quelque étrangeté chez un observateur extérieur constatant certaines pratiques de l'interaction quotidienne: une entraide étroite, la solidarité systématique, le soutien affectif, les confidences et le partage de biens apportés par les visiteurs. Selon le personnel, ce partage révèlerait une profonde irrationalité économique puisque, disait un des membres du «staff», «elles donnent tout ce qu'elles ont aux amies, même ce que les familles leur apportent avec beaucoup de difficulté, parce qu'elles sont pauvres». Ce partage de biens a une considérable portée économique, mais il est plutôt vu comme une conséquence du rapport d'amitié et non comme sa motivation, à moins qu'il n'en soit question dans le cadre de commentaires au sujet des relations interpersonnelles d'autres détenues, relations dans lesquelles l'intêret matériel est toujours supposé être plus important que l'émotion: à nous l'affect, aux autres l'intêret. Ce

type de circulation de biens provenant de l'extérieur se greffe sur les circuits économiques clandestins pour constituer un véritable «coussin» rendant moins spartiate la vie des détenues qui, autrement, devraient se limiter au strict minimum fourni par l'institution et aux revenus qu'elles tirent de leur travail carcéral. La base économique de ces rapports est donc importante mais, globalement, dans les façons selon lesquelles elle est représentée, l'amitié voit sa dimension instrumentale être presque niée tandis que sa dimension émotionelle est surestimée[2]. C'est aussi en partie pour cette raison que j'ai choisi de me centrer sur le côté expérientiel de ce rapport[3].

Finalement, il arrive que quand les sorties temporaires ou les libertés conditionnelles des détenues coincident, des amies s'invitent, par exemple pour passer Noël ou une autre fête avec elles et leurs famille, et ceci malgré l'interdiction de contacts entre détenues à l'extérieur tant que n'est pas terminée la peine. Elles courent donc des risques, mettant parfois en péril leur liberté conditionnelle. Tous ces traits caractérisent en effet les couples assez stables d'amies préférentielles dont la proportion est significative parmi l'éventail d'associations interpersonnelles observables dans la prison. En dépit de son occultation dans le discours, l'amitié est donc une importante forme de la sociabilité carcérale. On constate une situation inverse dans le cas d'un autre phénomène qui met en jeu aussi des couples de détenues et qui a des effets sur les représentations de l'amitié: il s'agit de l'homosexualité, qui constitue une pratique faisant l'objet de représentations très hyperbolisées et dont l'importance et la fréquence sont très amplifiées par le discours.

[2]. E. Papataxiarchis (1991) fait le même constat dans le cadre d'une réflexion à propos du concept d'amitié masculine dans un contexte grec.

[3]. L'ethnologie a d'ailleurs accordé beaucoup plus d'attention à l'instrumentalité et aux aspects politiques et économiques de l'«amitié» (à propos d'institutions comme le clientélisme, par exemple) qu'aux façons dont ce rapport est vécu.

La construction de l'homosexualité

L'homosexualité est un thème très présent dans les conversations de la vie quotidienne carcérale. Tous les jours circulent des nouvelles concernant de nouveaux «cas», la fin d'autres liaisons, thèmes suscitant toutes sortes de commentaires ironiques ou acides. L'homosexualité constitue aussi la matière de beaucoup d'insultes et d'accusations réciproques. Selon une évaluation produite par les détenues elles-mêmes, seulement 30% d'entre elles n'ont jamais participé ou ne participeraient jamais dans des liaisons de ce type. En ce qui concerne les femmes composant le groupe des 70% restant, on pense que soit elles se sont déjà livrées à des pratiques homosexuelles, soit elles «ont des tendances». La personne interrogée s'inclut pratiquement toujours dans le groupe de 30% d'hétérosexuelles, même si du point de vue de ses codétenues elle est supposée faire partie des homosexuelles. Selon une telle logique classificatoire, les homosexuelles sont donc toujours «les autres». Or si on pense que, même lorsque les pratiques homosexuelles sont circonstancielles et limitées à la période d'incarcération, les attitudes majoritaires à leur égard sont négatives et critiques (ne faisant d'ailleurs que participer de la moralité dominante), on peut discerner dans l'automatique identification des homosexuelles comme «les autres» une autre expression de l'effort de démarcation individuelle face à l'ensemble des codétenues. Ce n'est là qu'un aspect supplémentaire du processus de stigmatisation qu'on voit opérer aussi à l'intérieur du groupe de détenues et dont ont déjà été relevés d'autres aspects, comme par exemple la façon d'évaluer et de condamner les crimes d'autrui, c'est à dire en l'occurence des autres prisionnières. L'homosexualité est donc un des thèmes au travers desquels s'exprime la non-identification en tant que groupe. Mais alors que dans les représentations des détenues il

s'agit de comportements qui seraient fréquents dans l'établissement, en fait cette perception relève en bonne partie d'une construction locale, laquelle va d'ailleurs dans le sens de l'ensemble d'images et de clichés que les prisons projettent habituellement vers l'extérieur et qui se développent dans les registres médiatiques de la drogue, de la violence et de l'homosexualité.

Entre les diverses sortes de dyades[4] pénitentiaires, j'ai déjà fait référence aux paires d'amies préférentielles et à leur importance. D'autres dyades sont constituées par des paires incluant au moins une homosexuelle ou une bissexuelle (pré-carcérale ou non) -- qui se disent comme telles et qui ne nient pas la composante sexuelle du rapport affectif qu'elles établissent. Pourtant des dyades de ce type sont rarissimes. On peut alors se demander quelles raisons amènent les détenues à estimer que la proportion de femmes engagées dans des pratiques homosexuelles dans la prison irait de 40 à 70%. Mais il ne semble pas que l'on puisse rapidement réduire cette évaluation à de simples accusations fantasmatiques sans aucune base.

Les «couples»

Il existe encore une autre catégorie de relation entre détenues qui caractérise une partie importante des noyaux sociaux observables dans l'établissement. Il s'agit de couples ou paires de détenues dont la stabilité est très variable et qui se différencient d'une façon assez évidente des couples d'amies préférentielles. Mais les limites entre ces deux types de couples

[4]. Par souci de clarté et en dépit de sa lourdeur, le terme «dyade» est ici préféré à celui de «couple», que je réserve pour décrire, plus loin, un type spécifique de rapports.

sont fluides, et elles le sont aussi entre le groupe constitué par ces deux types et celui des dyades homosexuelles. En ce qui concerne les représentations qu'ont les prisonnières au sujet de ces formes d'associations interindividuelles, les frontières entre l'amitié et l'homosexualité sont absolument pertinentes et conservent leur valeur, mais dans le contexte carcéral ces limites gagnent de nouveaux sens et deviennent moins nettes. Les détenues disent par exemple que «les amitiés sont une enveloppe surprise. On ne sait jamais où ça va déboucher (...) On veut être avec quelqu'un, mais après ça tombe dans l'homosexualité. Il y a une exploitation de l'amitié, on ne sait pas définir les choses. Ça c'est ici, parce que dehors personne n'allait penser à ça». C'est donc dans le cadre d'un contexte d'ambiguïté que sont réinterprétées des variétés d'attitudes observables non seulement entre détenues mais aussi entre certaines de celles-ci et des gardiennes. Quand sont arrivées de nouvelles gardiennes affectées à l'établissement, les effets de la nouveauté et la curiosité qu'elles ont suscitée auprès des prisonnières plus jeunes ont été définis par d'autres prisonnières en termes de flirt ou d'«amourette avec les nouvelles guardiennes».

Les couples ou paires dont il vient d'être question et qui, comme on l'a vu, sont relativement différents des amies préférentielles et des dyades homosexuelles sont constitués au travers de l'échange de lettres, de fleurs et d'autres cadeaux. Il existe entre leurs membres une obligation de fidélité et d'exclusivité. La jalousie, des disputes et des soupçons de trahison accompagnent souvent ces rapports. Certaines détenues vivent ces relations de façon un peu conflictuelle. Elles disent se sentir mal à l'aise quand elles commencent à soupçonner leur caractère romantique ou qu'elles en prennent conscience. Mais normalement la notion d'«amour» n'est pas convoquée. N'étant pas définie en de tels termes, la relation évolue dans une zone d'ambiguïté qui est moins problématique pour ses membres. De plus, on sait que dans le monde masculin adulte le contact physique et les gestes publics d'affection envers un

individu du même sexe sont de façon générale évités, comme par exemple se promener la main dans la main, poser la tête sur l'epaule de l'autre ou caresser ses cheveux. Par contre des comportements de ce genre sont l'objet d'inhibition moins fortes, et ils peuvent même être courants entre des femmes, passant alors sans problèmes pour des démonstrations d'amitié, sans que ne leur soient atribuées de connotations homosexuelles. De cette façon, l'ambiguïté qui recouvre ces attitudes permet que les détenues qui font partie d'une de ces paires, tout en ne se définissant pas comme de simples amies (et tout en montrant qu'elles établissent une différence entre le type de relation existant au sein de leur paire et celui caractérisant la relation que chaque membre de cette paire peut par ailleurs entretenir avec des amies), ne soient pas obligatoirement forcées de redéfinir leur relation en termes d'homosexualité. Ceci est possible également parce que à la différence des autres dyades, qui sont très minoritaires, l'existence de ces paires n'implique pas d'intimité sexuelle (le contact physique se limite aux signes de tendresse et de proximité que j'ai décrits).

C'est pour ces raisons que je n'ai pas attribué à ces couples le qualificatif d'«homosexuels». Non seulement cette désignation aurait effacée les différences et les nuances dont il vient d'être question, mais c'est aussi une étiquette qui ne ferait aucun sens pour les membres eux-mêmes de ces couples. D'ailleurs, pour comprendre ce phénomène il faudrait le situer dans le cadre non de l'identité sexuelle[5] mais de l'identité de genre, puisque ces formes d'association interindividuelle reproduisent des relations d'appartenance de type marital ou maternel. Ces relations apparaissent comme une une sorte de réédition des rôles parentaux qui jouent encore un rôle central dans la définition du genre féminin par la société (on sait que les classifications des hommes en tant que maris et pères sont d'un type analogue

[5]. Ce qui a pourtant été le cas dans une grande partie de la bibliographie consacrée à la réclusion féminine (voir par exemple Ward et Kassebaum 1964; 1965; Simmons 1965; Mitchell 1975, entre autres).

mais qu'elles ne détiennent pas en matière de définition du genre masculin une importance aussi critique que celle qu'ont les catégories de «mère» et «épouse» en ce qui concerne le genre féminin)[6].

Des catégories mouvantes

Il faut cependant revenir sur l'ambiguïté qui permet que ces paires ne soient pas conduites à s'autodéfinir comme étant homosexuelles. En effet cette même ambiguïté induit également des effets contraires: étant donné la tendance qu'ont les détenues à se disqualifier mutuellement (tendance qui permet de comprendre notamment l'apparition des accusations réciproques d'homosexualité), à l'observation du moindre contact physique elles peuvent aussi accuser indifféremment autrui de pratiques homosexuelles. C'est ce qui fait que, en plus de ces couples, beaucoup de relations d'amitié soient parfois étiquetées «homosexuelles». C'est une telle représentation possible de l'amitié qui constitue alors un des vecteurs de l'exagération de l'importance de l'homosexualité. Les paires ou couples dont il a été question plus haut sont en général mal vus, négativisés. Même des échanges économiques et affectifs très semblables à ceux qui sont courants entre les amies préférentielles acquièrent dans leur cas d'autres connotations et sont considérés de façon différente. Par exemple si l'un des membres du couple, surtout s'il s'agit du plus jeune, reçoit de l'autre par exemple des aliments, des cigarettes ou du café, l'offre n'est plus envisagée par les codétenues comme un partage, comme ce serait pourtant le cas s'il s'agissait d'un couple d'amies. Elle est maintenant

[6]. Ces couples ne constituant pas la question centrale ici, je ne m'étendrai pas sur ce sujet, développé ailleurs (Cunha, 1994).

considérée comme un achat, une compensation suspecte, voire comme une exploitation camouflée.

Si dans ce texte portant sur la notion d'amitié j'ai évoqué non seulement les couples d'amies mais aussi les couples homosexuels et, pour finir, ces paires ou couples pseudo-homosexuels, c'est que ces trois types de dyades forment comme un système dans la sociabilité carcérale, dont ils constituent d'ailleurs les noyaux les plus importants. L'amitié ne peut pas être comprise sans leur faire référence, étant donné que dans les représentations produites par les détenues s'observe un glissement constant entre les trois, dans un jeu de définitions et redéfinitions que permet un contexte d'ample ambiguïté. Ces classifications variables ou fluctuantes d'une même pratique ou d'une même relation sont manipulées par les détenues de sorte à affirmer leur démarcation par rapport à un monde qu'elles sont les premières à stigmatiser. C'est cet enjeux identitaire -- c'est à dire, *grosso modo*, le refus d'une identité déviante qu'on attribue pourtant aux autres, du simple fait de leur réclusion -- qui non seulement fait que l'amitié soit cachée sous plusieurs voiles ou dévalorisée par sa réduction dans le discours à une simple camaraderie, mais encore, lorsqu'il est question des coprisonnières, entraîne l'assimilation de leurs relations d'amitié à l'homosexualité.

Références bibliographiques

Cunha, Manuela
1994, *Malhas que a reclusão tece. Questões de identidade numa prisão feminina*, Lisboa, Cadernos do Centro de Estudos Judiciários, 2/92

1995, Sociabilité, «société», «culture» carcérales. La prison féminine de Tires, *Terrain*, N. 24

Hirschon, R.
1989, *Heirs of the Greek Catastrophe. The Social Life of Asian Minor Refugees in Piraeus*, Oxford, Clarendon Press.

Giallombardo, Rose
1966, «Social Roles in a Prison for Women», *Social Problems*, Vol. 13, N. 13.

Kruttschnitt, C.
1981, «Prison Codes, Inmate solidarity and Women: a Reexamination» in Warren, M. (ed.) *Comparing Male and Female Offenders*, Londres, Sage.

Mitchell, Arlene
1975, *Informal Inmate Social Structure in Prisons for Women: a Comparative Study*, S. Francisco, R & E Associates.

Papataxiarchis, Evthymios
1991, «Friends of the Heart: Male Commensal Solidarity, Gender and Kinship in Aegean Greece», in Loizos, P. et Papataxiarchis, E. (eds.), *Gender and Kinship in Modern Greece*, Princeton University Press.

Simmons, Immogene
1975, *Interaction and Leadership Among Female Prisoners*, Ph. D. dissertation, University of Missouri.

Tittle, Charles
1969, «Inmate Organization: Sex Differenciation and the Influence of Criminal Sub-Cultures», *American Sociological Review*, N. 34.

Uhl, Sarah
1991, «Forbiden Friends: Cultural Veils of Female Friendship in Andalusia», *American Ethnologist*, Vol. 18, N. 2.

Ward, David e Kassebaum, Gene
1964, «Homosexuality: a Mode of Adaptation in a Prison for Women», *Social Problems*, Vol.12, N. 2.
1965, *Women's Prison: Sex and Social Structure*, Chicago, Aldine.

Ward, Joyce
1982, «Telling Tales in Prison», in Frankenberger, R. (ed.), *Custom and Conflicting in British Society*, Manchester University Press.